

## **Compte-rendu du conseil municipal du 01 septembre 2020**

Présents : Jean-Marc, Coralie, Éric, Jean Luc, Jac, Gilles, Bertrand, Dom, Octavie et Nadine.

Excusés : Aurélie pouvoir à Coralie

Secrétaire : Coralie Capel Stoltz

### **Présentation du travail préparatoire sur la création du futur site Internet par Emmanuel Rondeau.**

Se pose la question de la création d'un site commun pour la mairie et la station touristique (au sens EPIC et équipements touristiques) ou 2 sites distincts.

Si tout le monde semble d'accord sur le constat du manque de visibilité de Gresse en Vercors sur les différents réseaux sociaux (car pléthores de sites et de pages de communication), la question de l'identité du village renvoie à un questionnement plus large. D'où nécessité d'en débattre plus largement.

### **Délibération 2020-38 pour garanties accordées dans l'exercice du mandat au conseil municipal de Gresse-en-Vercors (art CGCT L2123-3)**

Les échanges ont été nombreux sur cette délibération. Rappel sur le principe des enveloppes budgétaires selon les strates communales qui définissent également le niveau des indemnités versées. La prise en compte de cette indemnité dédiée aux conseillers municipaux qui en font la demande sur justificatif permet de répondre aux pertes de salaires subies par eux en exerçant leur mandat.

1 vote contre : Gilles Apeloig

9 vote pour.

Délibération 2020-39 actant la gestion du Nordique sur le budget annexe communal, à savoir le budget n° 40105 des EQUIPEMENTS TOURISTIQUES.

A la demande de la Trésorerie publique, le conseil municipal doit délibérer pour acter le changement de budget sur lequel est gérée toute l'activité Nordique. A l'origine, cette activité dépendait du budget général de la commune, mais pour plus de cohérence et de transparence, il avait été décidé de transférer la gestion de l'activité Nordique sur le budget des Equipements Touristiques (n°40105) de la commune, cette régularisation prenant effet à partir du budget 2020.

10 Vote pour

### Questions diverses :

1- Le Conseil municipal est informé que suite à la réception du courrier de mise en disponibilité de Johan Guillaud-Bachet, il convient de procéder au recrutement d'un nouveau DGS.

Actuellement, le poste est ouvert en catégorie A. Mais pour recueillir un nombre suffisant de candidature, il est proposé d'élargir aux fonctionnaires de cat. B. S'agissant d'un poste permanent, il faut d'abord recruter un fonctionnaire avant d'ouvrir le poste à un contractuel.

En vue de rédiger la fiche de poste et l'offre d'emploi, il faut vérifier le statut de l'EPIC et l'obligation actuelle d'avoir un directeur de droit public.

### 2 – Chemin du Château

Gilles Apeloig rappelle le contexte : Fin juin, un collectif de citoyens de Gresse en Vercors a ré ouvert le chemin reliant le hameau des deux au sommet du lieu-dit le « Château ». Les branches élaguées ont été posées sur le talus jouxtant le terrain. Mais le 27 août, Bruno et François Zanardi ont repoussé les branches sur le chemin, refermant à nouveau l'accès. Gilles Apeloig propose un courrier de réponse sur lequel le conseil a débattu. Se posait la question de la responsabilité de l'entretien de ce chemin, le cadastre n'étant pas explicite. Bernard Freydier dans le public a rappelé que les arbres en bordure de chemin rural doivent être entretenus par le propriétaire de la parcelle, le cadastre n'étant qu'un document fiscal indicatif.

Il est décidé d'envoyer un courrier à Messieurs Zanardi et de les rencontrer également au lieu-dit concerné.

3- Info Gresse. La sortie du prochain bulletin municipal est prévu pour fin septembre. Les articles et encarts sont attendus pour le 10 septembre. Il est également convenu de voter par mail pour la prochaine date d'Assemblée citoyenne.

### 4- Projets DSIL :

Point sur les projets à déposer avant le 30 septembre.

Sont évoqués les travaux à réaliser pour le Nordique.

Travaux pour la Maison du Grand Veymont. Laure travaille sur des devis. Néanmoins, le projet de transformer le refuge, actuellement peu utilisé, en gîte communal pour absorber une part des charges fixes de la MGV est loin de faire l'unanimité. Le projet a déjà mobilisé des énergies mais ne semblera aboutir pour le 30/09.

La destination d'usage de la MGV doit faire l'objet d'un débat approfondi.

## 5 – Travaux de l'école

Jac est intervenu sur les portes de l'école qui nécessitait des réparations. Cette prestation sera facturée à la mairie.

## 6 – Réunion préparatoire

Le principe des réunions préparatoires des élus est une habitude à reprendre. Certains dossiers font débat en Conseil municipal et nécessite une réflexion en amont. Fréquence de cette réunion non définie mais organisée à la « demande » selon les dossiers qui se présenteront.

Le prochain conseil municipal est organisé le 08 octobre à 19h

La séance est levé à 23h.

Coralie Capel Stoltz